



Life Energy Motion

## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de LEM HOLDING SA

**Date :** jeudi 29 juin 2023 à 15h30

**Lieu :** HP/Hive Innovation Lab, Route du Nant d'Avril 150, 1217 Meyrin

**Présidence de l'Assemblée générale :** Andreas Hürlimann, Président du Conseil d'administration

**Secrétaire de l'Assemblée générale :** Sarah Chevalley, Homburger AG, à Zurich

**Scrutateur :** Dieter Studer, areg.ch ag, à Hägendorf

**Représentant indépendant :** Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, représentée par Maître Damien-Raphaël Bossy

**Organe de révision :** Ernst & Young SA, à Lancy, représentée par Jean-Charles Bonifacj

**Notaire :** Maître Mariella Vallery-Spaethe, Etude PONCET, BUHLER, LACIN & VALLERY, à Genève

---

M. Andreas Hürlimann, Président du Conseil d'administration, ouvre l'Assemblée générale à 15h30.

### Introduction

Il souhaite la bienvenue aux actionnaires et leur adresse quelques mots d'introduction.

Il constate que l'Assemblée générale a été convoquée par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ainsi que dans les autres publications désignées par le Conseil d'administration conformément à l'article 12 des statuts de la société, soit Le Temps et la NZZ, le 6 juin 2023, soit 20 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

Il indique par ailleurs que tous les actionnaires dûment inscrits au registre des actions ont été convoqués à l'Assemblée générale par courrier ordinaire également envoyé le 6 juin 2023.

Le Président rappelle que la convocation comporte l'ordre du jour de l'Assemblée générale et les propositions du Conseil d'administration soumises aux actionnaires avec une motivation succincte. Il précise qu'aucune demande quant à l'inscription d'autres objets à l'ordre du jour n'a été reçue.





Life Energy Motion

Le Président indique présider l'Assemblée conformément à l'article 16 alinéa 4 des statuts en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

La secrétaire de la présente Assemblée générale est Me Sarah Chevalley, avocate auprès de l'Étude Homburger AG, à Zurich.

Le Président désigne en qualité de scrutateur M. Dieter Studer de la société areg.ch ag, à Hägendorf.

Le Président indique que Me Damien-Raphaël Bossy, de l'Étude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, représente le Représentant indépendant des actionnaires. Au nom du Représentant indépendant, le Président déclare que, conformément à l'article 689c alinéa 5 du Code des obligations, le Représentant indépendant a fourni au Conseil d'administration, le 26 juin 2023, des renseignements généraux sur les instructions de votes reçues.

Le Président fait savoir que l'Organe de révision pour l'exercice 2022/23, la société Ernst & Young SA, à Lancy, est représenté par M. Jean-Charles Bonifacj.

Finalement, le Président annonce la présence de Me Mariella Vallery-Spaethe, notaire au sein de l'Étude Poncet Buhler Lacin & Vallery, à Genève.

Il précise que la secrétaire de la présente Assemblée, Me Sarah Chevalley, est chargée de tenir le procès-verbal sous seing privé et que Me Mariella Vallery-Spaethe tient le procès-verbal en la forme authentique des décisions de l'Assemblée concernant la modification des statuts (soit les points 10.1 à 10.3 de l'ordre du jour).

Le Président constate que l'Assemblée générale a été valablement convoquée, qu'elle est dûment constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer sur tous les objets selon l'ordre du jour publié.

Le Président précise que le rapport de gestion, le rapport de rémunération et les rapports de révision ont été mis à disposition des actionnaires pour consultation au siège de LEM HOLDING SA, à Meyrin, et sur le site internet de la société, depuis le 6 juin 2023, donc plus de 20 jours avant la présente Assemblée.

Le Président rappelle que l'ensemble des objets à l'ordre du jour soumis au vote requiert la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, soit la majorité légale ordinaire.

Le Président invite les actionnaires qui entendent intervenir durant l'Assemblée à décliner, pour les besoins du procès-verbal, leurs nom, prénom et lieu de résidence.

### **Rapport annuel**

Le Président passe la parole au Directeur général de LEM HOLDING SA, M. Frank Rehfeld, pour commenter le rapport annuel en détail.

M. Rehfeld passe ensuite la parole à M. Andrea Borla, Directeur financier de LEM HOLDING SA, qui présente les résultats de l'exercice 2022/2023.





Life Energy Motion

### Présence – Rapport du scrutateur

La liste de présence établie par le scrutateur, M. Dieter Studer, est remise au Président qui la porte à la connaissance de l'Assemblée générale.

A 15h35, le nombre total de voix des actionnaires présents ou représentés s'élève à 893'979, soit 893'979 actions nominatives avec droit de vote, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, ce qui correspond à une valeur nominale totale de CHF 446'989.50, soit 78.42% du capital-actions de LEM HOLDING SA de CHF 570'000 divisé en 1'140'000 actions nominatives. 23 actionnaires sont physiquement présents ou représentés par procuration; ils représentent 12'916 actions nominatives. Le Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, représente 881'063 actions nominatives. La majorité absolue s'élève à 446'990 voix (1/2 des voix présentes ou représentées + 1).

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les objets figurant à l'ordre du jour.

### Rapports de l'Organe de révision

A l'invitation du Président, M. Jean-Charles Bonifacj déclare que l'Organe de révision Ernst & Young SA a effectué son audit des comptes annuels et des comptes consolidés pour l'exercice 2022/23 et que leur opinion ne contient aucune remarque.

Le Président constate alors qu'Ernst & Young SA, en sa qualité d'Organe de révision, n'a pas de commentaire ni sur les comptes annuels ni sur les comptes consolidés pour l'exercice 2022/23. Il remercie M. Jean-Charles Bonifacj et son équipe pour le travail effectué.

Le Président demande aux actionnaires présents s'il y a des questions de leur part. Il n'y a pas de questions.

### Propositions aux actionnaires

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour de l'Assemblée et aux différentes propositions du Conseil d'administration qui sont soumises à l'Assemblée générale.





Life Energy Motion

### **1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés du Groupe LEM et des comptes annuels de LEM HOLDING SA au 31 mars 2023**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes consolidés du Groupe LEM et les comptes annuels de LEM HOLDING SA pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Il invite ensuite l'Assemblée générale à voter à main levée conformément à la pratique et aux statuts de la société.

**Décision :** Le Président constate que le rapport annuel, les comptes consolidés du Groupe LEM et les comptes annuels de LEM HOLDING SA sont approuvés à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### **1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2022/23**

Le Président explique que le rapport de rémunération contient les principes applicables à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction et qu'il renseigne sur les prestations versées pour l'exercice 2022/23 aux membres de ces deux organes. Il précise que le rapport de rémunération figure dans le *Financial Report*.

Le Président ajoute que la rémunération effectivement versée au Conseil d'administration et à la Direction a été rendue publique dans le rapport de rémunération et que le rapport de rémunération a été révisé par Ernst & Young SA.

Il souligne que le vote sur les montants globaux maximaux de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction aux points 4 et 5 de l'ordre du jour sera contraignant, mais que le vote sur le rapport de rémunération n'est que consultatif.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration recommande d'approuver le rapport de rémunération.

Avant de passer au vote, le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question.

**Décision :** Le Président constate que le rapport de rémunération est approuvé à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

## **2. Affectation du bénéfice disponible et distribution**

Le Président rappelle les très bons résultats atteints lors de l'exercice se terminant le 31 mars 2023, soit :





Life Energy Motion

Report de l'exercice précédent	CHF 338'436'000
Variation des actions propres	CHF (91'000)
Bénéfice net de l'exercice	CHF 33'948'000
<hr/>	
<b>Bénéfice total disponible</b>	<b>CHF 372'293'000</b>

Le Président ajoute que, comme indiqué dans le communiqué de presse et la convocation à l'Assemblée générale, le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende ordinaire brut de CHF 52 par action. Il précise que le montant total du dividende à distribuer dépendra du nombre d'actions donnant droit au dividende, actions propres non comprises, à la date de référence du 4 juillet 2023.

Le Président rappelle encore que la proposition du Conseil d'administration aux actionnaires est la suivante :

Distribution d'un dividende ordinaire brut de CHF 52 par action	CHF (59'280'000)
Report à nouveau	CHF 313'013'00

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président invite alors l'Assemblée à voter.

**Décision :** Le Président constate que la distribution d'un dividende ordinaire brut de CHF 52 par action est approuvée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### **3. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction**

Le Président rappelle que les membres du Conseil d'administration et les personnes participant d'une manière quelconque à la gestion des affaires sociales ne sont pas autorisés à participer au vote sur la décharge, conformément à l'article 695 du Code des obligations.

Le Président rappelle également que le Conseil d'administration propose qu'il soit donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leur activité durant l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

En l'absence de questions de la part de l'Assemblée, il est passé au vote.

**Décision :** Le Président constate que la décharge au Conseil d'administration et à la Direction est octroyée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)





Life Energy Motion

#### **4. Approbation de la rémunération du Conseil d'administration**

Le Président explique que, selon les modalités prévues à l'article 27 des statuts de LEM HOLDING SA, les actionnaires approuvent la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction.

Le Président rappelle qu'en ce qui concerne la rémunération du Conseil d'administration, ce dernier propose aux actionnaires d'approuver un montant global maximal de CHF 1'400'000 pour la durée de fonction allant de l'Assemblée générale ordinaire 2023 à l'Assemblée générale ordinaire 2024.

Le Président précise que ce montant découle de l'addition des honoraires bruts des membres du Conseil d'administration et des membres des comités, ainsi que des contributions correspondantes de l'employeur aux assurances sociales ; à ce total est ajouté un montant de réserve en cas d'événements extraordinaires, tels qu'une importante charge de travail supplémentaire d'un ou de plusieurs membres du Conseil d'administration.

Le Président souligne que le montant de CHF 1'400'000 concerne les six membres du Conseil d'administration dont la réélection est prévue au point 6 de l'ordre du jour. Il précise par ailleurs que seul le montant global de la rémunération est contraignant et non sa répartition entre les différents postes mentionnés précédemment.

**Décision :** Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

#### **5. Approbation de la rémunération de la Direction**

Le Président explique que les statuts prévoient trois votes séparés : le premier concerne le montant de la rémunération variable à court terme pour l'exercice qui s'est terminé au 31 mars 2023 et pour lequel le rapport annuel et les comptes ont été approuvés en début d'Assemblée; le deuxième concerne la rémunération variable à long terme pour l'exercice en cours, soit 2023/2024; enfin, l'Assemblée sera appelée à s'exprimer sur le montant de la rémunération fixe de la Direction pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée.

##### **5.1 Vote sur le montant global de la rémunération variable à court terme de la Direction pour l'exercice 2022/23**

Le Président rappelle que, concernant la rémunération variable à court terme de la Direction pour l'exercice 2022/23, le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global de CHF 1'175'255. Il ajoute que le montant proposé découle de l'addition de la rémunération variable brute à court terme des membres de la Direction pour l'exercice 2022/23 et des contributions correspondantes de l'employeur aux assurances sociales.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de questions. Le Président passe donc au vote.





Life Energy Motion

**Décision :** Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### **5.2 Vote sur le montant maximal global de la rémunération variable à long terme de la Direction pour l'exercice 2023/24**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver un montant maximal global de CHF 3'300'000 pour l'exercice en cours, soit 2023/24. Il précise que ce montant découle de l'addition de deux composantes: en premier lieu, il prend en compte la rémunération maximale brute variable à long terme sur la base du *Leadership for Results* (L4R), qui est le plan de rémunération applicable aux membres de la Direction, soit CHF 3'000'000. Ce montant présuppose que tous les critères de performance ont été atteints à leur niveau maximal selon les règles du plan L4R *Long Terme Incentive* (LTI). A ce montant sont ajoutées les contributions correspondantes estimées de l'employeur aux assurances sociales, soit CHF 300'000.

Le Président explique que le plan L4R LTI est un plan annuel d'incitation à long terme qui est basé sur les performances de LEM durant une période de trois exercices consécutifs. Depuis l'exercice 2022/23, le plan L4R LTI est basé sur des unités d'actions liées à la performance ("Performance Share Units" - PSU) et non plus sur des versements en espèces.

Il précise que les critères de performance sont multiples: ils comprennent des conditions de marché et hors marché telles que la valeur économique ajoutée (soit "EVA"), le rendement total absolu pour les actionnaires (soit "TSR absolu") et le rendement total pour les actionnaires mesuré par rapport à l'indice SPI EXTRA® Total Return (soit "TSR relatif").

Le Président indique que les unités effectivement octroyées aux membres de la Direction en relation avec les droits octroyés durant l'exercice 2023/24 seront publiées dans le rapport de rémunération 2025/26.

Le Président rappelle finalement à l'Assemblée que seul le montant global est contraignant et non la répartition entre les différents postes.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe au vote.

**Décision :** Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### **5.3 Vote sur le montant maximal global de la rémunération fixe de la Direction durant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024**

Le Président explique que le dernier vote sur la rémunération concerne la rémunération fixe de la Direction pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Il rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver un montant maximal global de CHF 3'937'000 pour la rémunération fixe.



Le Président précise que ce montant comprend tout d'abord les salaires de base bruts des membres de la Direction, soit un total de CHF 3'175'000 auquel il convient d'ajouter les contributions correspondantes de l'employeur aux assurances sociales et à la caisse de pension, soit un montant de CHF 762'000.

Le Président ajoute que les montants effectivement versés aux membres de la Direction durant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024 seront publiés dans les rapports de rémunération 2023/24 et 2024/25.

Le Président précise que, encore une fois, seul le montant global est contraignant.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe donc au vote.

**Décision :** Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

## **6. Réélections des membres du Conseil d'administration, réélection du Président du Conseil d'administration**

Le Président déclare que tous les membres actuels du Conseil d'administration sont candidats à leur réélection pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose de les réélire.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée.

Le Président passe donc au vote séparé sur la réélection de chaque candidat.

### **6.1 Réélection d'Ilan Cohen en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote.

### **6.2 Réélection de François Gabella en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote.

### **6.3 Réélection d'Andreas Hürlimann en qualité de membre et Président du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote.

### **6.4 Réélection d'Ulrich Jakob Looser qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote.







Life Energy Motion

#### **6.5 Réélection d'Ueli Wampfler qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président rappelle que, d'après les statuts, l'âge limite pour remplir la fonction de membre du Conseil d'administration est fixé à 70 ans révolus, mais que, dans des cas exceptionnels et fondés, les statuts permettent de déroger à cette règle.

Le Président explique que M. Ueli Wampfler a 73 ans, mais que, compte tenu des précieux services qu'il a rendus, et qu'il continue de rendre, à la société en tant que membre du Conseil d'administration et de son ample connaissance des activités et de la culture de la société, le Conseil d'administration propose sa réélection en vertu de l'exception mentionnée précédemment.

Le Président passe au vote.

#### **6.6 Réélection de Werner Carl Weber en qualité de membre du Conseil d'administration**

Le Président passe au vote.

**Décision :** Le Président constate que les membres du Conseil d'administration, et lui-même en tant que Président du Conseil d'administration, sont réélus pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact des votes est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

Le Président félicite les membres du Conseil d'administration pour leur réélection et remercie l'Assemblée d'avoir accepté de renouveler son mandat de Président du Conseil d'administration.

### **7. Réélections et élection au Comité de nomination et de rémunération**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose la réélection de M. Ulrich Jakob Looser et de M. Andreas Hürlimann au Comité de nomination et de rémunération ainsi que l'élection de M. Werner Carl Weber, pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Président indique que, en cas de réélection, il est prévu que M. Ulrich Jakob Looser soit nommé président du Comité de nomination et de rémunération.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe donc au vote séparé pour chaque candidat.

#### **7.1 Réélection d'Andreas Hürlimann au Comité de nomination et de rémunération**

Le Président passe au vote.

#### **7.2 Réélection d'Ulrich Jakob Looser au Comité de nomination et de rémunération**

Le Président passe au vote.



### 7.3 Election de Werner Carl Weber au Comité de nomination et de rémunération

Le Président passe au vote.

**Décision :** Le Président constate que les candidats proposés au Comité de nomination et de rémunération sont élus pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact des votes est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal).

Le Président félicite M. Ulrich Jakob Looser pour sa réélection et M. Werner Carl Weber pour son élection. Il remercie l'Assemblée de l'avoir réélu comme membre du Comité de nomination et de rémunération.

### 8. Réélection du Représentant indépendant

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose de réélire l'Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, en qualité de Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe donc au vote.

**Décision :** Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées et que l'Etude Hartmann Dreyer est réélue en qualité de Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### 9. Réélection de l'Organe de révision

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose la réélection de Ernst & Young SA, à Lancy, en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2023/24.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe au vote.

**Décision :** Le Président constate que la société Ernst & Young SA est réélue en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2023/24 à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)





Life Energy Motion

## 10. Modifications des statuts

Le Président expose qu'en raison de la réforme du droit suisse de la société anonyme entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, le Conseil d'administration propose de modifier les statuts pour les aligner avec les nouvelles dispositions légales.

Le Président explique que les modifications statutaires proposées ont été regroupées par matière sous trois votes distincts.

Il rappelle que les actionnaires ont pu prendre connaissance des explications concernant les modifications statutaires proposées dans la convocation et découvrir le texte de ces modifications dans l'annexe jointe à la convocation.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe au vote.

### 10.1 Droits des actionnaires et questions relatives à l'assemblée générale des actionnaires

*[Le procès-verbal concernant la décision de l'Assemblée générale sur les modifications statutaires concernant les droits des actionnaires et questions relatives à l'assemblée générale est tenu séparément en la forme authentique. Le point du présent procès-verbal est donné à titre indicatif.]*

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver les modifications statutaires concernant les droits des actionnaires et l'assemblée générale.

**Décision :** Le Président constate que la proposition du Conseil d'administration est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### 10.2 Conseil d'administration, rémunération de la Direction, mandats externes

*[Le procès-verbal concernant la décision de l'Assemblée générale sur les modifications statutaires relatives au Conseil d'administration, à la rémunération de la Direction et aux mandats externes est tenu séparément en la forme authentique. Le point du présent procès-verbal est donné à titre indicatif.]*

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver les modifications statutaires concernant le Conseil d'administration, la rémunération de la Direction et les mandats externes.

**Décision :** Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

### 10.3 Modifications d'ordre technique

*[Le procès-verbal concernant la décision de l'Assemblée générale sur les modifications statutaires d'ordre technique est tenu séparément en la forme authentique. Le point du présent procès-verbal est donné à titre indicatif.]*





Life Energy Motion

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver les modifications statutaires d'ordre technique.

**Décision :** Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

#### Divers

Le Président invite une dernière fois l'Assemblée à poser des questions. Sans question ni intervention de la part de l'Assemblée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée générale à 16h24.

Meyrin, le 29 juin 2023

Le Président

Andreas Hürlimann

La Secrétaire

Sarah Chevalley





Life Energy Motion

**Annexe 1 : Résultat des votes**

[document séparé]



LEM HOLDING SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Ch'.

## Item 1.1: Approval of the management report, the consolidated financial statements of the LEM Group, and the annual financial statements of LEM HOLDING SA as of 31 March 2023

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	926 801	99.93
No	8	0.00
Abstention	647	0.07

Voting result 16.00

## Item 1.2: Consultative vote on the compensation report 2022/23

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	751 193	80.99
No	175 437	18.92
Abstention	826	0.09

## Item 2: Appropriation of available earnings and distribution

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result

Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	926 371	99.89
No	114	0.01
Abstention	971	0.10



## Item 3: Discharge of the Board of Directors and the Executive Management

	Votes
Total represented	850 005
Absolute majority	425 003

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	845 272	99.44
No	3 870	0.46
Abstention	863	0.10

Voting result 16.04

## Item 4: Approval of the compensation of the Board of Directors

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	892 468	96.22
No	34 193	3.69
Abstention	795	0.09

## Item 5.1: Approval of the compensation of the Executive Management - Vote on the aggregate amount of short-term variable compensation of the Executive Management for financial year 2022/23

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	897 298	96.75
No	29 323	3.16
Abstention	835	0.09

**Item 5.2: Approval of the compensation of the Executive Management - Vote on the maximum aggregate amount of long-term variable compensation of the Executive Management for financial year 2023/24**

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

**Voting result** Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	894 492	96.45
No	32 122	3.46
Abstention	842	0.09

**Item 5.3: Approval of the compensation of the Executive Management - Vote on the maximum aggregate amount of fixed compensation of the Executive Management for the period from 1 October 2023 to 30 September 2024**

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

**Voting result** Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	924 305	99.66
No	2 276	0.25
Abstention	875	0.09

## Item 6.1: Re-elections of the members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors - Cohen Ilan as member

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	807 506	87.07
No	119 627	12.90
Abstention	323	0.03

## Item 6.2: Re-elections of the members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors - Gabella François as member

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	827 732	89.25
No	99 404	10.72
Abstention	320	0.03

### Item 6.3: Re-elections of the members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors - Hürlimann Andreas as member and Chairman (one single vote)

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	796 018	85.83
No	131 138	14.14
Abstention	300	0.03



## Item 6.4: Re-elections of the members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors - Looser Ulrich Jakob as member

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	841 924	90.78
No	85 229	9.19
Abstention	303	0.03

## Item 6.5: Re-elections of the members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors - Wampfler Ueli as member

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	792 109	85.41
No	135 047	14.56
Abstention	300	0.03

Voting result 16.15

## Item 6.6: Re-elections of the members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors - Weber Werner Carl as member

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	822 916	88.73
No	104 237	11.24
Abstention	303	0.03

## Item 7.1: Re-elections and election to the Nomination & Compensation Committee - Hürlimann Andreas (re-election)

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	732 005	78.93
No	195 156	21.04
Abstention	295	0.03

## Item 7.2: Re-elections and election to the Nomination & Compensation Committee - Looser Ulrich Jakob (re-election)

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	681 045	73.43
No	236 594	25.51
Abstention	9 817	1.06

Voting result 17.15

## Item 7.3: Re-elections and election to the Nomination & Compensation Committee - Weber Werner Carl (election)

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	767 693	82.78
No	159 468	17.19
Abstention	295	0.03

## Item 8: Re-election of the Independent Representative - Law firm Hartmann Dreyer, Attorneys-at-law, Fribourg

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	925 137	99.75
No	2 064	0.22
Abstention	255	0.03

## Item 9: Re-election of the statutory auditors - Ernst & Young Ltd., Lancy

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	912 293	98.37
No	13 575	1.46
Abstention	1 588	0.17



## Item 10.1: Amendments to the Articles of Incorporation - Shareholders rights and general meeting of shareholders' matters

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	891 929	96.17
No	34 417	3.71
Abstention	1 110	0.12

## Item 10.2: Amendments to the Articles of Incorporation - Board of Directors, compensation of the Executive Management, external mandates

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	902 212	97.28
No	24 774	2.67
Abstention	470	0.05

## Item 10.3: Amendments to the Articles of Incorporation - Technical amendments

	Votes
Total represented	927 456
Absolute majority	463 729

### Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	901 436	97.19
No	24 838	2.68
Abstention	1 182	0.13